



Bulletin d'information

ASSOCIATION CANADIENNE
DES PHYSICIENS ET
PHYSIENNES

Volume 10, numéro 2
23 mars 2011

Le budget proposé soutient les sciences, notamment la physique. Il reste encore beaucoup à faire.

Le budget proposé (s'il est adopté ou réintroduit après une élection) apporte un soutien additionnel limité, mais significatif, à la recherche. La physique et des secteurs liés sont particulièrement bien appuyés.

Je suis heureux que la pratique d'années précédentes de diriger les augmentations du soutien à la recherche vers des secteurs spécifiques semble être beaucoup plus équilibrée dans ce budget et le budget précédent. Cela et le soutien significatif de la recherche cette année, étant donné la situation fiscale contraignante, me laissent penser que notre message se fait entendre.

Pour la physique et les secteurs liés, les mesures de soutien sont les suivantes :

- 37 millions de dollars de plus par année pour appuyer les trois conseils subventionnaires fédéraux, incluant 15 millions de dollars par année au CRSNG. En gros, ceci compense l'inflation.
- 10 millions de dollars de plus par année, dans le cadre du Programme des coûts indirects. Ceci continue la progression lente mais constante vers notre objectif d'atteindre le point de référence international de 40% du soutien direct des conseils subventionnaires.
- 35 millions de dollars sur cinq ans au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour appuyer l'excellence des recherches sur le climat et l'atmosphère.
- 50 millions de dollars sur cinq ans à l'Institut Perimeter (ceci doit être associé à un montant identique d'autres sources).
- 45 millions de dollars sur cinq ans à l'Institut national d'optique à Québec.
- 12 millions de dollars sur cinq ans, dans le cadre du programme « De l'idée à l'innovation », afin d'appuyer des projets de recherche des collèges et des universités.
- 53,5 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la création de 10 nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada.
- 80 millions sur trois ans au Programme d'aide à la recherche industrielle, pour la collaboration entre les petites et moyennes entreprises et les collèges.
- 5 millions par année pour appuyer la création de 30 nouvelles chaires de recherche industrielle dans les collèges.
- 97 millions de dollars sur deux ans pour renouveler le financement de la technologie et des innovations dans les domaines de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique.
- 405 millions de dollars pour couvrir des pertes commerciales prévues et appuyer les activités d'EACL, notamment la fourniture sécuritaire d'isotopes médicaux et le maintien d'activités fiables et sécuritaires aux laboratoires de Chalk River. Il y a aussi 4 millions de dollars sur trois ans pour appuyer la construction d'un cyclotron qui produira des isotopes médicaux au Thunder Bay Regional Research Institute.

Il y a quelques mesures pour aider des étudiants, mais malheureusement pas assez pour résoudre, de manière significative, les problèmes d'endettement des étudiants et de leurs familles.

Paul Vincett
Directeur de la politique scientifique de l'ACP et président, CCR

Le *Bulletin d'information de l'ACP* est publié par l'Association canadienne des physiciens et physiciennes
Immeuble McDonald, Université d'Ottawa
150, avenue Louis-Pasteur, suite 112, Ottawa (Ont.) K1N 6N5
Téléphone: 613-562-5614; Télécopieur: 613-562-5615
Courriel: CAP@uottawa.ca
Site Web: www.cap.ca
Rédaction: Francine Ford, Directrice exécutive, Adriana Predoi-Cross, Directrice des communications